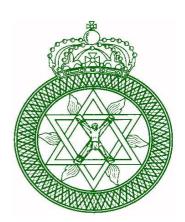


RITE ECOSSAIS RECTIFIE CONVENTS DES GAULES 1778 ET DE WILHELMSBAD 1782

Directoire National des Loges Ecossaises Rectifiées de France



Le Député Maître Général

Très Respectables Députés Maîtres provinciaux, Mes Bien Aimés Frères,

Comme vous le savez sans doute, de très nombreuses Grandes Loges de par le monde ont, depuis quelques temps déjà, suspendu leur reconnaissance de la GLNF.

Entre le mois de juin 2012 et le mois de septembre 2012 un certain nombre d'entre elles, dont la Grande Loge Alpina (Suisse) et la Grande Loge de Belgique, vont très probablement retirer, de manière définitive, leur reconnaissance à la GLNF.

Le Grand Prieuré Indépendant d'Helvétie, qui est le Grand Prieuré de référence pour le Régime Ecossais Rectifié, et le Grand Prieuré de Belgique sont tenus au respect de la jurisprudence maçonnique internationale. Ils ne pourront dès lors conserver leur reconnaissance à un Grand Prieuré, même régulier d'origine, dont les membres n'appartiendraient pas à une juridiction reconnue par leurs Grandes Loges-Mères.

Nous croyons qu'il est indispensable que nos juridictions conservent la reconnaissance internationale des Grands Prieurés réguliers.

Pourquoi le croyons-nous?

- parce que c'est le seul choix cohérent avec celui que nous avons fait de naître dans une obédience reconnue,
- parce que ce choix préserve la possibilité pour nos FF membres du Régime, d'accéder à une voie de réalisation régulière, traditionnelle, conforme aux principes du Régime et à la doctrine du Rite, et de préserver à cette fin le travail que nous avons mis en œuvre depuis bientôt douze ans, certes imparfait et inachevé, mais que nous croyons sincèrement plus profond, central et authentiquement initiatique que tout ce qui est proposé dans d'autres Régimes ou systèmes se prévalant du Rite Rectifié en France.
- parce qu'enfin il nous met en position d'être la structure incontournable pour la pratique du Rite Ecossais Rectifié lorsque, demain, sur le territoire français une obédience retrouvera la reconnaissance internationale.

Dans ce but, la situation exceptionnelle que nous vivons en France nous paraît légitimer des mesures d'exception, propres à permettre aux FF rectifiés français de poursuivre leur démarche.

Ces mesures que nous mettrons en œuvre dans nos juridictions si la Grande Loge Alpina retire sa reconnaissance à la GLNF, et qu'il serait souhaitable que tous les Frères rectifiés adoptent, seront les suivantes :

- rupture de tout lien structurel entre nos juridictions et la GLNF,
- démission de la GLNF de tous les membres du Directoire (et donc du Grand Prieuré),
- adhésion de tous nos membres à une Grande Loge étrangère reconnue,
- engagement du Directoire (et donc du Grand Prieuré), conformément à leurs statuts et Constitutions, approuvées par le GPIH, de ne pas recruter ses membres au sein de Grandes Loges non reconnues.

Nous avons entrepris de présenter cette démarche au GPIH et au GPDB, en leur demandant de bien vouloir nous confirmer que, dans cette perspective, ces Grands Prieurés continueront de reconnaître le DNLERF et le GPRF comme seules juridictions légitimes pour la pratique des 4ème, 5ème et 6ème grade du Régime Ecossais Rectifié en France.

Le Grand Prieuré des Chevaliers du Temple, de Saint-Jean de Jérusalem, Palestine Rhodes et Malte a entrepris auprès du Grand Prieuré d'Angleterre, qui est son Grand Prieuré de référence, une démarche similaire, et obtenu sous ces conditions le maintien de sa reconnaissance.

Il serait donc tout à fait regrettable et préjudiciable au maintien en France du Régime Rectifié dans la régularité, qui nous est chère à tous, que nos juridictions se voient désavouées par leurs pairs, parce que leurs membres n'auront pas su faire les choix - difficiles mais salutaires - qui nous sont imposés par cette situation unique dans l'histoire de la maçonnerie française.

Les mesures présentées ci-dessus sont incontournables pour atteindre notre objectif. Un certain nombre de FF dont les responsables actuels de nos juridictions, ont décidé de saisir la main que nous tendent très fraternellement nos FF allemands du Freimaurer Orden (FO) en nous proposant d'adhérer individuellement à leur Grande Loge pour conserver la qualité de maçon régulier et reconnu.

Nous ne vous cachons pas que cette solution, qui est aujourd'hui la seule qui nous est offerte dans les circonstances actuelles, ne présente, dans notre esprit comme dans celui de nos interlocuteurs allemands qu'un caractère transitoire. Ce que nous appelons de nos vœux est la constitution et la reconnaissance d'une obédience française traditionnelle, multi rites, régulière et reconnue.

Toutefois, nous n'excluons pas qu'un mouvement d'ampleur en ce sens permettrait à ces FF de justifier auprès des Grandes Loges européennes la création d'un District en France, possible germe de cette future obédience française reconnue à laquelle l'ensemble des FF et des Rites pourraient rapidement adhérer.

En conséquence, pour ceux qui le souhaitent, vous trouverez en attache un formulaire d'adhésion au Freimaurer Orden qui devra être très précisément renseigné et retourné :

- immédiatement par courriel à l'adresse figurant sur la fiche informatique,
- avant le 15 juin 2012 à notre TRF Dominique Audroin <u>sous pli NON nominatif</u> à l'adresse postale suivante :

D.N.L.E.R.F. * 65 boulevard Bineau * 92200 NEUILLY sur SEINE.

Nous demandons aux TT.RR.FF. Députés Maîtres provinciaux de :

- transmettre l'intégralité de ce courrier et du fichier attaché, à tous les FF de leurs Directoires provinciaux,
- réunir les Députés Maîtres des Loges vertes du ressort de leur Directoire et de recueillir, en totale transparence, l'avis de nos FF sur les mesures exposées ci-dessus,

- faire parvenir au TRF Dominique Audroin, avant le 15 juin 2012, <u>la synthèse</u> des avis, observations et conseils recueillis.

Ce sont les mêmes choix auxquels, en leur temps, ont été confrontés les fondateurs du Régime et ceux de la GLNF. Jean-Baptiste Willermoz, Jean de Turkheim, Edouard de Ribeaucourt, ou plus récemment Jean Baylot, n'ont pas hésité devant la responsabilité qui leur échut, en sacrifiant leur confort, leur tranquillité, leurs liens fraternels, leurs habitudes maçonniques, pour entreprendre l'aventure qu'ils savaient juste et nécessaire pour le maintien d'une authentique démarche traditionnelle initiatique.

Tels les Hébreux revenant de Babylone sous la conduite de Zorobabel, il nous appartient une nouvelle fois de reconstruire le Temple détruit.

Nous ne doutons pas que les BB.AA.FF. du Régime sauront aujourd'hui faire preuve du même courage, de la même détermination, et de la même clairvoyance, à la seule Gloire du Très Haut.

Nous comptons sur votre engagement dans cette action à nos côtés, et vous embrassons très chaleureusement et très fraternellement.

Jean-Louis Duquesnoy Grand Prieur – Grand Maître national Par intérim Luc Deschamps Député Maître Général Par intérim